

**PETITE BIBLIOTHEQUE N° 29**

**Joseph de VILLELE**

**1773-1854**

**par**

**Christian CAU  
Directeur des Archives  
de la Ville de Toulouse**



Joseph de VILLELE  
1773-1854

Ce texte ne saurait constituer une étude, même superficielle, du personnage de Joseph de VILLELE ou de sa carrière. Il s'agit simplement de notes de lecture tirées des ouvrages de Jean Fourcassié et de précisions issues des documents du fonds Villèle, rassemblées à l'occasion de la sortie des Amis des Archives, le 8 juin 1991.

\*  
\* \*

Dès son vivant, Joseph de Villèle a suscité autant de haine que d'admiration. Certains membres de son propre parti n'ont pas hésité, après sa démission de Président du Conseil, en janvier 1828, à réclamer sa mise en accusation. Aujourd'hui encore, on lui attribue une lourde responsabilité dans la chute de la monarchie. Pourtant, Louis XVIII, Charles X et même Louis-Philippe lui ont toujours témoigné leur appui, voire leur amitié.

L'existence d'un important fonds d'archives, au classement duquel nous avons collaboré, permet de démêler le vrai du faux, la légende de la réalité historique. Ces documents ont d'ailleurs déjà été exploités par Jean Fourcassié dont les ouvrages restent fondamentaux pour la connaissance et la compréhension de ce personnage-clé de la Restauration. Il s'agit de "**Une ville à l'époque romantique : Toulouse**" paru chez Plon en 1953, et de "**Villèle**" paru chez Fayard en 1954.

La famille de Villèle trouverait ses origines en Aragon mais les recherches entreprises, notamment par Joseph, n'ont jamais abouti ; celui-ci parvint tout au plus à entrer en contact avec Ignacio Martinez de Villela, président du Conseil de Castille, mort en 1826, mais sans jamais arriver à prouver le moindre lien de parenté. Il semblerait que les Villèle soient arrivés en Lauragais au XIII<sup>ème</sup> siècle, mais la première mention certaine de leur présence dans cette région remonte au 13 avril 1390. Ce jour-là, Jean de Villèle, fils de Raimond, achète la terre de Mourvilles-Basses ; depuis cette date, la propriété n'est jamais sortie de la famille, même si elle a été possédée successivement par plusieurs branches des Villèle.

Jean-Baptiste-Guillaume-Marianne-Séraphin-Joseph de Villèle naît le 14 avril 1773 au n° 26 de la rue de la Fonderie, où ses parents avaient leurs quartiers d'hiver. Sa mère, Anne-Louise de Blanc de la Guizardie, d'origine rouergate, mourra en 1829, à soixante-dix-huit ans. Son père, Louis-François-Joseph de Villèle, seigneur de Fourtanens et de Campauliac, mériterait une étude approfondie. Né en 1750, il est le type parfait du "gentleman-farmer" ouvert aux lumières de son temps. Il considère en effet que le premier devoir d'un noble est de bien cultiver ses terres, lesquelles sont d'ailleurs sa seule source de revenus. Curieux de toutes les nouveautés en matière d'agriculture, il fait partie de plusieurs sociétés savantes, multiplie rapports et communications, et n'hésite pas à envoyer des questionnaires à ses voisins pour s'informer sur telle ou telle pratique agricole. On lui doit l'introduction, en Lauragais, de l'assolement triennal, la réutilisation de la herse, le développement des prairies artificielles et du chaulage des terres. Il trace même, à la marne, son nom sur un pré et, lorsque l'herbe pousse, "Villèle" apparaît nettement au grand étonnement des agriculteurs voisins. Enfin, il améliore l'élevage en faisant venir des béliers mérinos de la ferme royale de Rambouillet.

En 1783, on essaie de placer le jeune Joseph dans une école militaire, mais le "manque de services du père" constitue une raison suffisante pour lui en barrer l'accès. Il entre donc au Collège Royal de Toulouse (actuel lycée Pierre-de-Fermat) comme boursier externe. En mai 1788, il réussit brillamment le concours d'entrée (dont le jury est présidé par Monge) de l'Ecole de marine d'Alès et, en juillet de la même année, il part poursuivre ses études à Brest. Il semble que cette année d'étude dans le climat humide de Brest ne lui ait pas laissé grand souvenir ; tout au plus évoquera-t-il ses démêlés avec les poux ! En mars 1789, il est élève de 2<sup>o</sup> classe à bord de la frégate l'"Engageante" et, le 18 juillet 1789, il quitte la France pour St-Domingue. Bien entendu, il ignore tout des événements survenus à Paris.

Joseph de Villèle fait bien son métier de marin, mais reste terrien dans l'âme. En avril 1791, il fait un rapide séjour à Brest mais repart aussitôt, effrayé par les changements survenus en France depuis 1789. Il entreprend alors un périple dans l'océan Indien : Brest - île Maurice - Ceylan - les Indes - île Maurice - la Réunion - les Indes - île Maurice - les Indes - île Maurice - la Réunion (mars 1794). Disciple de Rousseau et Bernardin de St-Pierre, il est surtout touché par la vertu des personnages romantiques. Ce sentimental refoulé retrouve un de ses voisins, l'amiral de St Félix-Maurémont (hameau

voisin de Mourvilles) qui lui accorde son amitié. St Félix a été débarqué à la Réunion pour avoir refusé de prêter le serment civique, et le jeune de Villèle ne tarde pas à avoir les mêmes ennuis, son opposition aux idées révolutionnaires étant trop marquée. Or, au même moment, son père n'échappe à la guillotine (octobre 1794) que parce que son fils sert "à la défense de la patrie" !

De juillet 1795 à septembre 1796, Villèle vit à l'île Maurice avec St Félix, dirigeant une plantation. C'est alors qu'on lui propose une plantation à la Réunion pour 1400 balles de café dont 600 payables de suite. Bien évidemment, Villèle ne possède pas une telle somme, mais des amis lui prêtent les balles nécessaires. Il fait tout de même une bonne affaire car bon nombre de propriétaires vendent leurs plantations pour retourner en Europe, effrayés par les réformes révolutionnaires, notamment la libération des esclaves.

Rapidement, à force de travail, Villèle paie ses dettes et accumule les bénéfices. Il peut donc songer à se marier. Le 13 avril 1799, il épouse donc Barbe-Ombline-Mélanie Panon-Desbassayns, fille d'un des plus riches planteurs de l'île. Cette union provoque un certain froid entre Villèle et ses parents car une réputation pour le moins douteuse est attachée à la jeune mariée. Villèle parvient vite à rétablir la vérité et, peu après (juillet 1799), son frère Jean-Baptiste vient le rejoindre pour échapper à la conscription. En 1807, Villèle lui confiera ses propriétés mais de mauvaises spéculations entraîneront sa ruine en 1818. Ayant réussi à prouver la bonne foi de son frère, Villèle luttera jusqu'en 1842 pour récupérer son bien.

Dès 1798, Joseph de Villèle est membre de l'Assemblée coloniale où il se fait remarquer par ses opinions conservatrices, mais modérées.

Le 14 mars 1807, il s'embarque pour la France avec toute sa famille et, le 1er septembre, arrive à Mourvilles. Son père lui confie la gestion de la propriété ; l'ayant acquise, il doit dédommager sa famille : il devra encore 80 000 F en 1827. Comptant un peu plus de 400 hectares, la propriété produit essentiellement du blé, mais aussi du maïs, du fourrage, sans oublier vigne et troupeaux. Peu après son arrivée, Mme de Villèle est atteinte d'une maladie "de langueur", due sans aucun doute au changement de climat ; elle s'en tire par une cure de fromage de Roquefort !

Maire de Mourvilles en 1808, Joseph de Villèle devient Conseiller général trois ans plus tard. Pour ce faire, il doit prêter serment à l'Empereur, ce qui ne l'empêche pas de s'opposer au pouvoir impérial. Cette opposition se marque également par son adhésion, en 1813, à la société secrète des "Chevaliers de la Foi". Il ne tarde cependant pas à passer auprès de ses collègues pour quelqu'un ayant des "vues peu étendues" à cause de la tiédeur de ses opinions religieuses. En fait, Villèle est animé d'une solide "foi du charbonnier" qui cadre mal avec les opinions des tenants de l'Ancien Régime... Toujours en 1813, Villèle est convoqué, avec les plus riches propriétaires de l'arrondissement, à Villefranche. Le sous-préfet leur explique que, n'ayant pas de fils enrôlable dans les Gardes d'Honneur, ils doivent payer l'équipement d'un fils de famille moins favorisée ; de plus, des gendarmes ne les laisseront sortir qu'après le paiement ! Villèle réussit à

convaincre ses collègues de refuser cet ordre, et, devant leur détermination, le sous-préfet ne peut que les libérer. Trois semaines plus tard, Villèle paiera les 600 F demandés après avoir reçu une lettre du préfet.

A la chute de l'Empire, il rejoint, bien entendu, les rangs royalistes mais se montre modéré, refusant par exemple de se joindre aux accusateurs du préfet suspecté de tiédeur. Nommé capitaine de la garde urbaine le 21 avril, il se cache pendant les Cent-Jours. Le 23 juillet 1815, le duc d'Angoulême le nomme Maire de Toulouse ; Villèle refuse car il n'est pas propriétaire dans cette ville mais le duc maintient sa décision. Le 15 août, alors qu'il participe à une réunion préparant les élections, la police vient le prévenir que le général Ramel vient d'être assassiné par des émeutiers. Certains ont accusé Villèle de passivité devant cet événement dramatique ; en fait, mal informé par les policiers, il a couru aussitôt au Capitole pour en préparer la défense, faisant mettre en batterie deux pièces d'artillerie. Averti que les émeutiers n'ont pas du tout l'intention de s'en prendre à la Mairie, il court place des Carmes, trop tard pour sauver Ramel.

Elu député presque aussitôt, il part pour Paris, ville qu'il définit comme un "gouffre". Membre de la Chambre Introuvable, il s'oppose au ministère Richelieu qu'il trouve trop libéral. Villèle considère que la France doit retrouver le calme, donc qu'il faut réprimer les extrémistes. Pour le moment, il s'agit des Bonapartistes. Villèle est sévère par prudence, mais cette prudence coûte cher : sur 420 magistrats, 300 sont épurés ! Rapidement, son prestige croît à la Chambre, aidé par une opiniâtreté exceptionnelle et une connaissance remarquable des dossiers : il ne parle que lorsqu'il connaît à fond une affaire.

En mai 1819, il revient à Toulouse où on l'accueille triomphalement. Rémusat le trouve "modeste, simple, tout uni et point bouffi le moins du monde...", plus raisonnable sur certains points qu'on ne l'aurait cru". Villèle reste alors ferme sur ses idées, mais a pris conscience des exigences du gouvernement.

Villèle va être Maire de Toulouse du 23 juillet 1815 à février 1818. Comme il est aussi député, il ne passe que 10 mois dans sa ville mais se tient parfaitement au courant des affaires, entretenant une correspondance suivie avec Félix Gounon, premier adjoint. C'est ainsi qu'en trois ans, il organise la police des spectacles, des ateliers de charité, la retraite des employés municipaux ; il règle la boulangerie, les archives municipales, établit les premières fontaines publiques, achète des pompes à incendie et fait refaire la salle de théâtre...

En septembre 1816, il est réélu député contre l'avis du préfet et ne tarde pas à s'opposer à Decazes, beaucoup trop libéral à son goût. Le drame de Villèle vient de ce qu'il se rend compte qu'une politique d'extrême droite est impossible et absurde ; mais il considère que se séparer de ses amis Ultras serait malhonnête et dangereux. Il va donc essayer de faire évoluer les choses de l'intérieur, devenant vite un "ultra-raisonnable".

"Homme de droite, il restera prisonnier de son parti ; homme de gouvernement, les exigences de son parti lui apparaîtront souvent aussi

insensées qu'impraticables. De résistances vigoureuses et abandons désespérés, il périra étouffé par des intransigeances qu'il ne partage pas." (Fourcassié. "Villèle", p. 116). Travailleur acharné, il se moque de tout le reste. Petit, maigre, il passe inaperçu au premier contact. Mais ses yeux pénétrants, ses traits aigus, sa voix nasillarde (dotée d'un terrible accent toulousain !), son intelligence pratique font que, lorsqu'on l'a remarqué, on ne l'oublie plus.

1818 est pour lui une année difficile. Les élections amènent une majorité libérale et son frère, resté à la Réunion, fait faillite. Découragé, Villèle reconnaît : "J'ai eu la faiblesse de pleurer comme un enfant". Mais il refuse l'aide financière proposée par le comte d'Artois et se lance bientôt à nouveau dans la politique. C'est ainsi qu'il fonde le journal "Le Conservateur" avec Lamennais, Polignac, Vitrolles et Chateaubriand. Ce dernier, soucieux de jouer, en politique, le rôle le plus important possible, se rend compte que Villèle a devant lui un avenir certain. Chateaubriand "colle" donc à Villèle pour profiter de son ascension. Trop fin pour ne pas sentir la manœuvre, Villèle écartera l'écrivain d'autant plus fermement qu'il hait le favoritisme. Bien entendu, Chateaubriand en sera terriblement vexé et passera illico de la louange à l'opposition la plus systématique.

En attendant, Villèle passe l'année 1819 en discussions tendant à un rapprochement avec le Centre. Decazes les fait échouer mais l'assassinat du duc de Berry, en février 1820, provoque un durcissement du régime et Villèle devient l'homme de la situation. En juin, il remplace Ravez, Président de la Chambre et se montre si impartial qu'il reçoit les félicitations de tous les partis. Il profite surtout de cette occasion pour se roder aux débats parlementaires.

Le 21 décembre 1820, Joseph de Villèle et son ami Corbière sont nommés ministres sans portefeuille. N'étant pas chargés d'un département particulier, ils refusent tous deux le traitement de ministre !! Villèle poursuit ses tractations entre gauche et droite du parti ultra et, en décembre 1821, devient ministre des Finances. En février 1822, il appuie un projet de suppression de la censure derrière lequel se cache en fait une augmentation des délits de presse ; Emile de Girardin vient alors lire à la tribune un texte particulièrement violent contre un projet de ce genre. Ayant achevé sa lecture, Girardin en cite l'auteur : c'est un discours de... Joseph de Villèle, prononcé en 1817 !

Le 17 août 1822, Villèle est fait comte par Louis XVIII et, en septembre, est nommé Président du Conseil. Aussitôt se pose le problème de l'intervention française en Espagne. Alors que beaucoup d'Ultras, dont Mathieu de Montmorency, sont favorables à l'intervention, Villèle penche pour la paix. La France doit se refaire, la sûreté doit être rétablie ainsi que l'honneur du roi. Villèle, ainsi que Wellington qui vient alors lui rendre visite, craignent que l'Armée royale subisse la même honte que les armées impériales. Le roi choisit l'intervention : tout le monde pense que Villèle va démissionner ; il reste, soutenu par Madame Du Cayla, favorite du roi. Villèle va alors déployer tous ses efforts pour limiter la dépense. Il commence par rectifier le contrat passé par Ouvrard pour les fournitures de l'Armée, avant de chasser celui-ci. Finalement, il réussit à payer les dépenses (207 000 000) sans la moindre inflation. Les opérations se déroulent victorieusement et

Villèle est fait chevalier de la Toison d'Or (il reçoit la cravate, mais pas le grand collier, le greffier de l'Ordre ayant oublié de le lui envoyer).

Charles X, qui succède à son frère le 16 septembre 1824, confirme Villèle dans ses fonctions mais les mesures relativement libérales qu'il prend au début de son règne, notamment la suppression de la censure, attirent sur Villèle des critiques venues aussi bien de la Droite que de la Gauche. La critique devient bientôt systématique, en particulier lorsqu'il décide d'installer le ministère des Finances, rue de Rivoli. Mais les causes de mécontentement vont s'appuyer sur des faits plus solides.

Dès 1824, il propose de faire passer les rentes de 5 à 3 %. Avec l'argent économisé, on indemniserait les émigrés à concurrence de 1 milliard. Villèle pense ainsi satisfaire tout le monde : les émigrés qui cesseront de réclamer, et la Gauche qui sera rassurée par le peu d'importance de la décision. Il pense également provoquer un retour à la terre de la noblesse : il est persuadé que les indemnités seront investies dans l'achat de propriétés. Or, le mécontentement est général : la Gauche crie au scandale devant un tel gaspillage, les émigrés protestent devant la faiblesse de la mesure prise ; de plus, la chute brutale des revenus agricoles n'incite nullement à un retour à la terre.

En 1825, il propose un projet de loi sur le sacrilège : la profanation de vases sacrés entraînerait les travaux forcés à perpétuité, un attentat sur un vase contenant des hosties serait puni de mort alors que le poing coupé et la mort seraient appliqués en cas d'attentat sur les hosties. Dans son souci de prudence, Villèle précise bien que le crime, pour entrer sous le coup de la loi, doit être commis "publiquement, volontairement et par haine ou mépris de la religion". En fait, cette précision rend la loi inapplicable mais personne n'y prend garde et le mécontentement est général, même à droite.

En 1826, toujours dans le but de sauvegarder les grandes propriétés, Villèle propose de rétablir le droit d'aînesse. Mais, se rendant compte que l'exercice de ce droit est complètement abandonné, il hésite et échoue.

Bien entendu, la presse multiplie ses attaques. Villèle réagit, en 1826, par un projet baptisé ironiquement "loi de justice et d'amour". Cette fois, devant le tollé, il doit retirer le projet (avril 1827).

A partir de ce moment, la position de Villèle va se dégrader rapidement. Le 29 avril 1827, le roi passe en revue la Garde nationale sous les cris de "A bas les ministres !". Une légion qui, regagnant son cantonnement, passe sous les fenêtres du Ministère des Finances, conspue directement Villèle. Celui-ci réagit en supprimant la Garde nationale et en rétablissant la censure (juin 1827). En fait, Villèle s'accroche au pouvoir par peur d'être remplacé par Chateaubriand. Comme les élections de septembre voient le succès de l'opposition, Villèle tente de redresser la situation en faisant nommer une série de pairs favorables à sa politique. C'est un nouvel échec : Villèle démissionne le 5 janvier 1828. Il est remplacé par Martignac et, aussitôt, Chateaubriand demande sa mise en accusation par la Chambre. C'est unanimement que celle-ci renvoie aux calendes grecques une demande qui illustre parfaitement la mentalité de son auteur !



A la fin de 1829, Joseph de Villèle se voit proposer une place dans le ministère Polignac. Il refuse, se rendant compte du peu d'avenir de l'équipe en place. Le 12 avril 1830, il quitte Paris pour Toulouse. Lors de la Révolution de juillet, il part se réfugier dans les Pyrénées, mais revient au bout de 12 jours, rassuré sur son sort. Il va alors jouer le rôle d'"avocat consultant" du parti légitimiste, créant même une "Association légitimiste" à Toulouse. Mais il reste partisan de la prudence, qui ressemble fort à l'inaction. Jusqu'en 1838, son principal travail est la rédaction de ses mémoires (5 volumes publiés en 1888). En 1841, il revient à Paris réorganiser le comité légitimiste mais, lucide, il pose la question : "Tout cela tiendra-t-il ?" Après un échec aux élections législatives en 1842, (certains de ses amis l'avaient présenté à Villefranche), il abandonne toute activité politique et meurt à Mourvilles, le 13 mars 1854. Ses obsèques sont célébrées à Toulouse, en la cathédrale St-Etienne, devant une foule immense.

Il ne saurait être question de gommer ou d'excuser les erreurs du Gouvernement Villèle ; une explication paraît indispensable : Villèle n'a pas vécu en France la Révolution et le début de l'Empire ; pour lui, la Révolution a dépouillé les anciens propriétaires terriens, l'Empire a confirmé les spoliateurs dans leur nouvelle position. Ce royaliste sincère pour qui la terre constitue la seule source honnête de richesse ne pouvait que s'opposer à l'Empire. Mais l'exercice du pouvoir lui a montré qu'on ne pouvait nullement effacer d'un coup de plume 25 années (et quelles années !) d'histoire ; il lui a montré aussi que la France avait besoin de calme. Son tempérament prudent l'a empêché de trancher cette contradiction, d'où son échec politique. Mais derrière tactique politicienne, intrigues et projets de lois se cache une grande victoire remportée par Joseph de Villèle : sa remarquable gestion financière a permis à la France de retrouver sa richesse, non seulement pour remettre Ferdinand VII sur son trône, mais aussi et surtout pour assurer la pérennité du franc germinal et, par là, préparer l'extraordinaire essor économique du Second Empire.

